

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP-Bu(2015)19

Strasbourg, le 15 octobre 2015

**8^e réunion du Bureau
7 octobre 2015
Conseil de l'Europe, Strasbourg
Palais de l'Europe, salle 17**

RAPPORT DE LA REUNION

1. OUVERTURE DE LA REUNION PAR LE PRESIDENT

La réunion est ouverte par le président, M. Bruno Favel, qui souhaite la bienvenue aux participants¹ et rappelle l'importance de la réunion dans la perspective du lancement sans délai des travaux relatifs à l'élaboration de la Stratégie pour le patrimoine culturel européen au XXI^e siècle. Il insiste également sur la nécessité de tenir compte de l'apport des trois « piliers » du CDCPP, à savoir, la culture, le patrimoine et le paysage à la mise en œuvre de cet important projet, initié par les ministres du patrimoine et validé par le Comité des Ministres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

[CDCPP-Bu(2015)14 rev.]

L'ordre du jour est approuvé² avec l'inclusion d'un point d'information sur la préparation du budget 2016-2017 et le renvoi à la prochaine réunion du point relatif aux Ateliers de la convention du paysage.

3. SUITES DE LA 6^e SESSION DE LA CONFERENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE DES MINISTRES RESPONSABLES DU PATRIMOINE CULTUREL (NAMUR, 24-25 avril 2015)

3.1 Etat de la mise en œuvre (rapport par le Secrétariat : décision du CM, résultat des consultations auprès des partenaires – principes, priorités, etc.)

3.2 Méthodologie pour l'élaboration de la « Stratégie pour le patrimoine culturel européen au XXI^e siècle »

[CDCPP-Bu(2015)15]

Le Secrétariat rappelle les différentes étapes de la mise en œuvre de la Déclaration de Namur, de la décision du Comité des Ministres à la consultation lancée durant le mois d'août, jusqu'à la proposition de méthode présentée dans le document CDCPP-Bu(2015)15.

Concernant la méthode elle-même, le Secrétariat souligne l'importance des travaux à venir pour établir un nouvel état des lieux de l'acquis du Conseil de l'Europe en la matière, faire participer tous les milieux concernés aux niveaux national et international, et déboucher sur des propositions largement partagées.

Dans la discussion qui s'engage ensuite, plusieurs membres, tout en remerciant le Secrétariat de son document, questionnent différents aspects de la proposition : le lancement de consultations nationales élargies, les choix thématiques retenus et leur articulation avec les lignes directrices de Namur, comment intégrer les nouveaux défis lancés au patrimoine et les menaces qui pèsent sur celui-ci, notamment.

Le consensus est confirmé quant à la nécessité de mettre en œuvre une démarche qui soit à la fois transparente et efficace et de lancer les travaux au plus vite, compte tenu de l'échéance de juin 2016 pour l'approbation de la Stratégie par le CDCPP. Le Président fait notamment valoir qu'il est impératif d'associer aux travaux préparatoires tous les Etats intéressés et de faire un effort particulier en direction de ceux dont la participation aux activités du CDCPP a connu un fléchissement au cours des dernières années.

¹ Voir Annexe I.

² Voir Annexe II.

En conclusion, le Président demande que le Secrétariat établisse une note de synthèse qui reprenne les points de convergence issus du débat afin de valider au plus vite la méthodologie. M. Pierre Paquet se propose de contribuer à cet exercice en transmettant au Secrétariat dans les meilleurs délais une note détaillant ses propositions pour le choix des thématiques à aborder par les groupes de travail, ainsi que des éléments de méthodologie. La synthèse proposera un nouveau texte en remplacement du paragraphe 12 du document de travail susvisé. Elle sera établie par le Secrétariat en collaboration avec le membre belge du Bureau et diffusée pour approbation écrite à tous les membres dans les meilleurs délais³.

3.3 Activités en appui à la méthodologie pour l'élaboration de la Stratégie : « Patrimoine culturel européen (Compendium, volumes I et II) » Publication de la version révisée: proposition de procédure pour accord du Bureau

[CDCPP-Bu(2015)16]

Le Bureau approuve également le lancement des travaux de mise à jour du compendium du patrimoine culturel européen (volume I) et souhaite que le volume II soit établi une fois la Stratégie adoptée, afin d'en tenir compte.

4. DIVERS

4.1 Information sur la seconde Plate-forme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture, tenue à Linz les 3-4 septembre 2015

[CDCPP-Bu(2015)17]

Le Secrétariat présente les résultats de la deuxième réunion de la plateforme, qui s'est tenue à Linz dans le cadre du festival Ars Electronica 2015. Le Bureau se félicite de l'intérêt que la réunion et la manifestation ont recueilli auprès des membres du CDCPP et d'autres délégués des Etats membres, d'autant plus que les frais de participation étaient à la charge des participants.

4.2 Réunion extraordinaire du groupe de réflexion "UE et patrimoine culturel" sur le patrimoine et les relations internationales, Luxembourg, 24-25 septembre

Le Président fait un bref compte-rendu de la réunion et signale tout particulièrement le projet d'une Année européenne du patrimoine en 2018. Il confirme l'intérêt évident d'une telle initiative pour le Conseil de l'Europe et attend des autorités allemandes qu'elles l'annoncent le moment venu devant le CDCPP. Pour l'instant, le projet suscite beaucoup d'intérêt et de soutien mais la Commission européenne – à laquelle il reviendra le cas échéant de l'approuver et de la financer – ne s'est pas encore prononcée. Le Secrétariat signale que cette idée sera évoquée lors des réunions de haut niveau qui se tiennent entre la Direction Générale de la Démocratie du Conseil de l'Europe et la DG-EAC de la Commission Européenne.

4.3 Situation du patrimoine culturel en Syrie et en Irak – initiative de convoquer une réunion

Le Président attire une fois de plus l'attention des membres sur les destructions qui se poursuivent du patrimoine culturel et la nécessité d'une réponse coordonnée, comme souhaité par les Ministres eux-mêmes dans l'Appel de Namur. Il fait part de la nécessité de rassembler les acteurs professionnels, archéologues, spécialistes des musées et tous les professionnels du patrimoine qui

³ Voir Annexe III

développement des projets concrets en lien avec les États et la communauté internationale pour sauver ce patrimoine sous forme d'une réunion avec les organisations internationales (UNESCO, Conseil de l'Europe), des organisations intergouvernementales (ICCROM) et non gouvernementales professionnelles du patrimoine (ICOM, ICOMOS, Bouclier Bleu) et des États mobilisés en partenariat avec le Conseil de l'Europe. Cette réunion pourrait être organisée à Paris.

Le Secrétariat informe le Bureau que le Comité Européen pour les Problèmes Criminels (CDPC) du Conseil de l'Europe envisage d'entreprendre des travaux de mise à jour, voir refonte de la Convention 119 (convention de Delphes) jamais entrée en vigueur, compte tenu de la gravité de la situation quant aux vols et destructions des œuvres d'art en Europe et dans le monde. Le Bureau confirme son intérêt pour ce sujet et se tient prêt à contribuer aux travaux qui pourraient être lancés par le CDPC avec l'autorisation du Comité des Ministres.

4.4 Préparation du budget 2016-2017

Le Secrétariat informe le Bureau de l'état d'avancement de la procédure d'adoption du prochain budget biennal de l'Organisation (2016-17), qui inclut l'examen du mandat du CDCPP pour le prochain biennium. Certains membres regrettent l'absence de consultation préalable des délégations sur le projet de mandat établi par le Secrétariat. Des informations sont aussi échangées à propos de certaines activités – Compendium des politiques culturelles, HEREIN, ELSYS notamment – qui n'apparaissent pas en toutes lettres dans le projet de programme et budget 2016-2017. Les membres remercient le Secrétariat de s'être prêté à cet exercice de transparence, qui leur est très utile, et prient le Secrétariat de les informer au sujet de la version définitive du programme et budget avant son adoption par le Comité des ministres.

5. CLÔTURE DE LA REUNION

La prochaine réunion du Bureau aura lieu les 23 et 24 (matin) novembre 2015 à Strasbourg.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

BELGIUM / BELGIQUE

Mr Pierre PAQUET Inspecteur général - Département du Patrimoine de Wallonie
 Direction Générale Opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du
 Logement, du Patrimoine et de l'Energie
 1 rue des Brigades d'Irlande
 B – 5100 NAMUR (Jambes)
 Tel: + 32 81 33 21 73 E-mail: pierre.paquet@spw.wallonie.be

CROATIA / CROATIE

Ms Doris Kurtov Head of Division for Bilateral and Multilateral Cultural Cooperation
 Directorate for International Cooperation and EU Funds - Ministry of
 Culture
 Runjaninova 2 - 10000 ZAGREB
 Tel: + 385 1 4866 202 E-mail: doris.kurtov@min-kulture.hr

DENMARK / DANEMARK

Mr Michael LAUENBORG Senior Advisor- Danish Agency for Culture
 Kulturstyrelsen – Danish Agency for Culture
 H. C. Andersens Boulevard 2 - 1553 COPENHAGEN V
 Tel: +45 3374 5189 / +45 2323 3825 E-mail: mil@kulturstyrelsen.dk

FINLAND / FINLANDE

Mr Kimmo AULAKE Ministerial Advisor - Ministry of Education and Culture
 P.O. Box 29 - FI-00023 Government
 Tel. +358 295 330067 E-mail: kimmo.aulake@minedu.fi

France / FRANCE

M. Bruno FAVEL Chef du département des affaires européennes et internationales
 Ministère de la culture et de la communication - Direction générale des
 patrimoines
 6 rue des pyramides - 75001 PARIS
 Tel: +33 1 40 15 33 11 E-mail: bruno.favel@culture.gouv.fr

MONTENEGRO/ MONTENEGRO**Apologised for absence / excusée**

Ms Sanja LJESKOVIC MITROVIC Director General of Spatial Planning
 Ministry of Sustainable Development and Tourism
 IV Proleterske 19 – Podgorica 81 000
 Tel : +382 (0) 20 446 207 E-mail sanja.ljeskovic@mrt.gov.me

POLAND / POLOGNE

Ms Hanna JEDRAS Chief Expert - Department of International Relations
 Ministry of Culture and National Heritage
 15/17 Krakowskie Przedmieście Street - 00-071 WARSAW
 Tel: + 4822 8261922 E-mail: hjedras@mkidn.gov.pl

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Božena KRÍŽIKOVÁ Director General of the Section of international co-operation
 Ministry of Culture
 Nam. SNP No. 33. - 813 31 BRATISLAVA
 Tel: 00421 2 20482 314 E-mail: bozena.krizikova@culture.gov.sk

SWITZERLAND**SUISSE**

Mme Julia DAO Collaboratrice scientifique - Département fédéral de l'intérieur (DFI)
 Office fédéral de la culture (OFC) - Section culture et société - Affaires
 internationales
 Hallwylstrasse 15 - CH-3003 BERNE
 Tel: +41 58 463 72 60 E-mail: Julia.Dao@bak.admin.ch

Council of Europe Secretariat / Secrétariat du Conseil de l'Europe**Democratic Governance Directorate / Direction de la Gouvernance Démocratique**

Ms Claudia LUCIANI Director / Directrice (claudia.luciani@coe.int)

Democratic Institutions and Governance Department / Service des Institutions et de la Gouvernance démocratiques

Mr Alfonso ZARDI Head of Department / Chef de service (alfonso.zardi@coe.int)

Culture and Democracy Division / Culture et Démocratie

Mrs Kathrin MERKLE Head of Division / Chef de Division (kathrin.merkle@coe.int)

Managing Diversity Division / Division de la Gestion de la Diversité

Mr Gianluca SILVESTRINI Head of Division / Chef de Division (gianluca.silvestrini@coe.int)

Mr Mikhael DE THYSE Administrator / Administrateur (mikhael.dethyse@coe.int)

CDCPP Secretariat

Ms Marie-Eve SCHOHN Administrative Assistant / Assistante administrative
(marie-eve.schohn@coe.int)

Interpreters / Interprètes

Mr Christopher TYCZKA

Ms Isabelle MARCHINI

Mr Jean-Jacques PEDUSSAUD

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1. OUVERTURE DE LA REUNION PAR LE PRESIDENT

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

[CDCPP-Bu(2015)14 rev.]

3. SUITES DE LA 6e SESSION DE LA CONFERENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE DES MINISTRES RESPONSABLES DU PATRIMOINE CULTUREL (NAMUR, 24-25 avril 2015)

3.1 Etat de la mise en œuvre (rapport par le Secrétariat : décision du CM, résultat des consultations auprès des partenaires – principes, priorités, etc.)

3.2 Méthodologie pour l'élaboration de la « Stratégie pour le patrimoine culturel européen au XXIe siècle »

[CDCPP-Bu(2015)15]

3.3 Activités en appui à la méthodologie pour l'élaboration de la Stratégie : « Patrimoine culturel européen (Compendium, volumes I et II) » Publication de la version révisée: proposition de procédure pour accord du Bureau

[CDCPP-Bu(2015)16]

4. DIVERS

4.1 Information sur la seconde Plate-forme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture, tenue à Linz les 3-4 septembre 2015

[CDCPP-Bu(2015)17]

4.2 Réunion extraordinaire du groupe de réflexion "UE et patrimoine culturel" sur le patrimoine et les relations internationales, Luxembourg, 24-25 septembre

4.3 Situation du patrimoine culturel en Syrie et en Irak – initiative de convoquer une réunion

4.4 Information sur la 16ème Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage
« Paysage et coopération transfrontière : le paysage ne connaît pas de frontière », 1-2 octobre 2015, Andorre la Vieille, Andorre

4.5 Date et ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau (23-24 novembre 2015)

5. CLÔTURE DE LA REUNION

ANNEXE III

La préparation de la Stratégie 21 s'effectuera de la manière suivante :

Le **groupe d'experts** (GE) constitué avant la conférence de Namur pour préparer les projets de Stratégie 21 soumis à celle-ci sera reconstitué, avec d'éventuelles modifications et ajouts proposés par le Secrétariat. La délégation de la Belgique (Wallonie) et le Secrétariat se consulteront. L'avis du Bureau sera sollicité en tant que de besoin.

Ce groupe d'experts (GE) présentera dans les meilleurs délais un texte de référence pour la stratégie (TRS) qui sera diffusé à toutes les délégations du CDCPP et aux observateurs.

Le Secrétariat invitera toutes les délégations du CDCPP à participer ou à se faire représenter le cas échéant par un expert « patrimoine » à une réunion qui se tiendra à Paris (Bureau du Conseil de l'Europe) **le 1^{er} décembre 2015**. Cette réunion aura pour objectif de formuler des observations sur le TRS et d'orienter les travaux thématiques qui seront en principe menés par le GE.

Entre le **1^{er} janvier et le 15 mars 2016** le GE animera ou coordonnera selon le cas les travaux des différents groupes thématiques. Le Secrétariat sera associé à ses travaux.

Les résultats des groupes thématiques seront synthétisés par le GE en un document final (avant-projet de Stratégie 21) qui sera transmis à tous les membres du CDCPP dans la **deuxième moitié de mars**. Une deuxième réunion plénière d'experts du CDCPP sera convoquée au **début du mois d'avril 2016**.

Les conclusions de cette réunion seront portées à l'attention du Bureau du CDCPP qui finalisera l'avant-projet de Stratégie 21 au **courant du mois d'avril**.

Le CDCPP, lors de sa réunion de **juin** (date à fixer), examinera et approuvera la Stratégie 21, sous la forme d'une annexe à un projet de recommandation du Comité des Ministres.

Le Conseil de l'Europe prendra à sa charge les frais de participation des membres du CDCPP (ou des experts désignés par ceux-ci) aux deux réunions plénières ci-dessus mentionnées et aux réunions du GTE et de ses groupes de travail thématiques.